

<https://ricochets.cc/St-Peray-recours-alambique-d-elus-pour-tenter-de-relancer-la-deviation-routiere-8321.html>



St Péray : recours alambiqué d'élus pour tenter de relancer la déviation routière

- Les Articles -



Date de mise en ligne : lundi 14 avril 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La clique de la petite mafia de la CCRC au service du BTP et du secteur immobilier, soutenue par leurs complices (Fabrice Pannekoucke, président du conseil régional le sbire de [Wauquiez l'homme au repas autopromo à 150 000 Euros d'argent public](#)) et par Olivier Amrane, président du conseil départemental de l'Ardèche ([connu pour avoir pollué l'Eyrieux](#)) ajoute un énième épisode à leur combat pour un projet routier et immobilier d'arrière garde.

Ces opposants à la démocratie réelle et à l'écologie populaire ne reculent devant aucun ridicule pour tenter de parvenir à leurs fins.

Après que la préfecture de l'Ardèche ait été plus ou moins obligée, à contre-cœur, de se conformer à la loi et au jugement du tribunal qui stoppait les travaux en obligeant à une vraie étude de la biodiversité sur un an, voici que ces élus has been tentent à nouveau de contourner les obstacles en demandant à pouvoir construire un pont (moins cher et qui sert mieux leurs objectifs) plutôt qu'un autre...

Magouilles et ruses grossières en vue !

- ▶ Les amis de ces élus et les gouvernements complices ont au fil du temps permis aux grands projets de démarrer avant que les recours ne soient épuisés, [parce que soit disant les recours juridiques des écologistes and co ralentissaient de trop leurs projets, ce qui est faux](#), c'est juste que ces projets prennent du temps à démarrer en eux-mêmes. Ensuite, si un projet est stoppé par un tribunal, ils s'indignent sur le mode : « on a commencé les travaux et dépensé de l'argent, impensable de stopper et de ne pas finir ! »

Pratique.

Ils veulent tenter le même coup tordu avec ce recours pour espérer construire un pont routier sur le Mialan, qui deviendrait le cheval de Troie d'un projet routier/immobilier dévastateur.

- ▶ Aux municipales de 2026 va-t-il émerger à St Péray et alentour d'autres projets que la poursuite des désastres pour maintenir le capitalisme et les profits pour quelques minorités séparatistes sur fond de clientélisme ?



Alterre - Communiqué de Presse 11 avril 2025

Déviations : la CCRC s'acharne ... dans le déni démocratique

Ce vendredi 11 avril, les élus de la CCRC, avec l'appui du Département et du sénateur M. Demand, ont annoncé demander un recours gracieux à la préfecture de l'Ardèche sur le projet de déviation pour commencer des travaux au niveau du pont sur le Mialan afin de finaliser le projet routier... en 2028 !

Acharnement à refus de respecter la réglementation... qui a conduit à retarder le projet

« Nous, on respecte les règles » : c'est ce que répète en boucle Jacques Dubay, Président de la CCRC depuis de nombreux mois. En réalité, ces élus savent très bien qu'ils n'ont pas respecté la loi, à plusieurs endroits sur ce projet (déposition à l'enquête, destruction d'espèces protégées, étude environnementale incomplète), et c'est bien cela qui justifie l'arrêt préfectoral du 14 mars dernier. La demande de recours gracieux diminue le souhait de sortir à nouveau la réglementation, en matière de respect de l'environnement. En effet, cela fait bientôt une année que les associations environnementales ont signalé à la collectivité le manque d'informations cruciales, les lacunes dans l'étude environnementale, qui créent un risque juridique. Le tribunal a donné raison aux associations le 15 novembre 2024. La préfecture a à son tour affirmé cela dans son arrêt du 15 mars 2025, mais rien n'y fait ! Cela fait des mois que la collectivité aurait dû engager des inventaires à réaliser : un refus de respecter la réglementation, c'est elle qui retarde aujourd'hui son projet routier.

Travaux sur le Mialan : une incompatibilité évidente vis-à-vis de la réglementation

Le recours gracieux demande également un démantement des travaux au niveau du pont sur le Mialan. Les enjeux écologiques soulignés par la décision du tribunal le 15 novembre à cet endroit (corridor écologique, présence possible de la loutre et de nombreuses autres espèces protégées), restent incompatible la mise à jour de l'étude environnementale avec la réalisation de travaux au niveau de ces milieux naturels à forts enjeux.

Des coûts toujours erronés, et surtout l'absence d'un manque d'argent public !

De l'ancien maire d'Olivier Amrane « on a plus un cent » : Mais alors, pourquoi s'acharner à dépenser 15 millions d'€ d'argent public pour un projet que plus rien ne justifie ? Le chantier de cette déviation a-t-il pas commencé : le faire revenir à nous mettre dans la situation catastrophique de l'AGD : des millions d'euros gaspillés par un établissement politique.

Il est fait mention que le pont-rail est estimé à 4 millions d'€ d'argent public : Non, sur les documents publiés, cela est estimé à 6,7 millions d'euros en 2022. Ce n'est pas la première fois que les chiffres présentés par les élus minimisent le coût du projet. Là encore, il est temps que la collectivité fasse preuve de transparence sur les coûts et les enjeux environnementaux de ce projet.

Des élus soudés... se soumettent à une bataille politique qui les dépasse ?

Jacques Dubay tente, depuis début octobre, de faire pression sur les élus de la CCRC pour afficher une unité derrière le passage en force sur ce projet de déviation. L'usage de cette machine de presse nous laisse à penser que les élus sont bien conscients des nombreuses irrégularités sur le projet routier et du glissement économique qu'il est en train de représenter.

Cela démontre aussi une réelle conscience de l'échec du passage en force opéré par la CCRC sur la déviation de Saint-Péray à l'automne 2024. Il semble que les élus LS sont prêts à tout, jusqu'à se positionner en défiance face à l'État et le droit, pour ne pas perdre dans ce qui est devenu pour eux une bataille politique d'importance régionale voire nationale (cf expression de L. Waagstein sur le sujet). Et cela, au détriment des besoins en mobilité du territoire et de démocratie vis-à-vis des habitants.

St Péray : recours alambiqué d'élus pour tenter de relancer la déviation routière Communiqué de Alterre du 11 avril 2025

DEVIATION : HALTE AU GASPILLAGE !

! À Saint-Péray, on apprend à ne plus être surpris.es par rien quand il s'agit de la déviation.

Alors que les associations (Alterre et la FRAPNA) préparent un argumentaire de plus pour expliquer qu'il ne sert à rien d'entamer des travaux en septembre pour le pont-rail, c'est la CCRC qui nous prend de vitesse en déposant un recours ! /

à C'est tellement risible qu'on est tombé.es de notre chaise, alors qu'elleux ont l'air bien renfrogné.es dans la leur.

! Ces personnes très sérieuses qui répètent depuis des mois « on respecte les règles ! » et qui nous accusent de ralentir le projet de déviation avec nos recours... déposent un recours ! !

En cause : le crapauduc à 6 millions d'euros, visiblement, ça passe pas trop. Le département avoue qu'il est ruiné, et Dubay crie au gaspillage d'argent.

° **Nous clamons haut et fort, depuis le début, qu'enterrer définitivement ce projet fera du bien à tout le monde. 16 millions d'euros (dont 6 millions pour le pont rail), on saurait quoi en faire.**

Ð Alors où est l'entourloupe ? Eh bien, ces personnes très intelligentes ont trouvé la parade. Puisqu'il y a le droit de faire un pont, autant commencer par celui du Mialan ! Comme ça, il y aura un début de déviation, et on va pas le laisser se perdre dans la Plaine, une fois que c'est commencé... vous connaissez l'histoire.

Ñ Sauf que les travaux du pont, qu'il soit sous les rails ou sur le Mialan, ça détruit la biodiversité, et que la préfecture a ordonné de mener de nouvelles études et de demander une dérogation espèces protégées. Et nous bah on les laissera pas faire, ni l'un, ni l'autre.

▷ Une petite revue de presse juste pour se donner de la bonne humeur... G

Les articles de France Bleu et du Dauphiné Libéré sur le recours posé par les élu.es de la CCRC :

<https://www.francebleu.fr/infos/transports/deviation-de-saint-peray-les-elus-locaux-deposent-un-recours-contre-l-arrete-de-la-prefete-de-l-ardeche-8794209>

<https://www.ledauphine.com/politique/2025/04/11/deviation-de-saint-peray-les-elus-deposent-un-recours-gracieux-apres-l-arrete-de-la-prefete>

<https://www.ledauphine.com/politique/2025/04/11/un-chantier-qui-a-commence-ne-peut-pas-etre-stoppe-les-elus-deposent-un-recours-pour-la-deviation-de-saint-peray>

(En bonus, le sénateur Mathieu Darnaud est... le cousin de la maire de Guilhaud Grange, fervente défenseuse du projet de déviation D)

Olivier Amrane, président du département de l'Ardèche : « on n'a plus un radis, on va pas construire un crapauduc à 6 millions d'euros ! » [adaptation libre de la citation d'origine]

(posté sur <https://t.me/s/LutteDeviationStperay>)

- ▶ L'info sur France Bleu : [Déviation de Saint-Péray : les élus locaux déposent un recours contre l'arrêté de la préfète de l'Ardèche](#) - La communauté de communes Rhône-Crussol a envoyé une lettre à la préfète de l'Ardèche pour déposer un recours gracieux contre son arrêté préfectoral du 14 mars dernier, dans lequel elle n'autorise que la reprise « partielle » des travaux pour la déviation de Saint-Péray.

photo conf de presse :

https://scontent.fvno8-1.fna.fbcdn.net/v/t39.30808-6/490318588_1023011049969529_1475999314166688861_n.jpg?stp=cp6_dst-jpg_p600x600_tt6&nc_cat=106&ccb=1-7&nc_sid=127cfc&nc_ohc=7-le83oKk0Q7kNvwGtrUyb&nc_oc=Adk9dhMp27mbXHmiUdqz7aMXAbAMQCrmXwCZxYmcqxYyr5aygTpUhk18A3kDDdZ3kKk&nc_zt=23&nc_ht=scontent.fvno8-1.fna&nc_gid=wE03gJNABb0HLI2KPFbOWA&oh=00_AfHGajl7OMHRH2TInMSQCs2LTIlzSQhl4P-NsDaJBfG9gw&oe=67FF7366